

## L'IDENTITÉ TERRITORIALE : L'AMBIGUÏTÉ D'UN CONCEPT GÉOGRAPHIQUE

Yves Guermond

Belin | « L'Espace géographique »

2006/4 Tome 35 | pages 291 à 297

ISSN 0046-2497

ISBN 2701143262

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-291.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Yves Guermond, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique* 2006/4 (Tome 35), p. 291-297.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique

YVES GUERMOND

Université de Rouen  
yves.guermond@wanadoo.fr

**RÉSUMÉ.**— L'identité territoriale, qui est à l'origine un sentiment individuel limité à un espace restreint, est instrumentalisée politiquement par un changement d'échelle, pour aboutir à la construction d'identités régionales ou nationales. La problématique actuelle du patrimoine cherche à donner une justification culturelle à ces constructions, afin de les pérenniser. Mais des justifications démocratiques peuvent aussi être mises en avant, notamment le rempart que l'identification territoriale pourrait constituer face à une mondialisation des conflits idéologiques. Les États-nations européens ne semblent cependant pas à même de remplir ce rôle.

ÉTAT-NATION, IDENTITÉ,  
PATRIMOINE, TERRITOIRE

**ABSTRACT.**— *Identity and territoriality: the ambiguity of a geographical concept.*— Territorial identity, which is initially an individual feeling restricted to a small area, is instrumentalised politically, via a change of scale, in order to construct regional or national identities. The current debate on heritage is an attempt to provide a cultural justification to these constructs in order to perpetuate them. Democratic justifications may also be put forward, mainly as a bulwark against a universalisation of ideological conflicts. However, Europe's nation-states do not seem to be able to play this role.

HERITAGE, IDENTITY, NATION-  
STATE, TERRITORY

La mise en évidence d'une différenciation des espaces terrestres conduit à la définition d'ensembles régionaux, ou locaux, que l'on est vite tenté de lier avec des caractéristiques de la population. L'affirmation d'une « identité territoriale », qui en découle souvent, est un peu le fond de commerce des géographes, qu'il peut paraître iconoclaste de mettre en question. La méthode géographique participe pourtant bien à une instrumentalisation de l'identité, qui conduit à s'interroger sur la pertinence de notre approche, et surtout des conclusions qui peuvent en être tirées. L'analyse de l'extension spatiale de certains phénomènes sociaux, et leur mise en relation avec d'autres éléments localisés, qui est la base même de la géographie régionale, conduit à mettre en évidence les caractères spécifiques de certains espaces, ce

qui peut facilement déboucher sur une accentuation du caractère identitaire d'un espace, et par là même à une exploitation politique insidieuse du travail géographique. «Les limites (arbitraires ou non) de la carte augmentent cette impression d'identité. Le commentaire savant du géographe ne fait souvent que la renforcer» (Di Méo, 2001). John P. Agnew (1994) évoque ainsi le «piège territorial» dans lequel peut tomber la géographie, qui n'offre habituellement pas de réponse nette à cette question de l'identité territoriale. La question semble échapper à l'approche strictement scientifique, pour rester dans le domaine du sentiment et de l'impression subjective. Son éventuelle traduction organisationnelle ne semble dépendre que de rapports de force politiques. Le géographe est muet en Côte d'Ivoire, en Ossétie, en Palestine, au Pays Basque, en fait partout où le problème se pose. Il attend pour compter les points.

Survvalorisée dans certains cas, niée dans d'autres, l'identité territoriale peut apparaître aussi bien comme un concept périmé que comme un recours pour une «convivialité» retrouvée. Peut-on considérer que le territoire, qui a été longtemps le principal élément de la formation d'une identité sociale, serait en voie de perdre ici ou là cette aptitude devant la force des nouveaux moyens de communication, qui contribuent à forger d'autres principes fédérateurs, parfois encore plus porteurs d'affrontements (Paasi, 2002)? Dans cette perspective, l'identité territoriale, qui a longtemps été une source de conflits (sinon la principale) pourrait-elle apparaître maintenant, à l'inverse, comme un élément de limitation des conflits idéologiques?

### Du sentiment individuel à l'instrumentalisation politique

L'identité territoriale est à l'origine un sentiment individuel, très souvent limité au coin de terre, au quartier de son enfance (le Vendômois de Du Bellay), ou encore au lieu des vacances, idéalisés dans un souvenir confus mais permanent. La Jacqueline d'Armand Frémont (1988) garde en mémoire la vieille croix de pierre au bord du chemin de son enfance, tandis que Pierre et Emma sont attachés, eux, à leur maison de vacances de Hendaye, achetée dans l'euphorie des Trente Glorieuses. L'attachement peut être lié aussi au territoire urbain de la vie active, au club des supporters de l'équipe de foot, etc. La personnalité culturelle d'un territoire est différente pour chacun, et donc normalement limitée à un micro-espace, d'une dimension susceptible de laisser dans la mémoire des traces permanentes.

Quand on change d'échelle, comme le note encore Paasi (2002), «les liens entre les dimensions personnelles et collectives de l'identité demeurent confus». Il faut distinguer «l'identité d'une région» et la conscience identitaire régionale des individus. Dans chaque «territoire» les processus d'identification sont très mélangés, et, pour chaque individu, les identifications régionales sont multiples. Guy Di Méo (2001) observe ainsi, curieusement, que, dans la vallée d'Aspe, «les 'néo-Aspois' proclament une appartenance à la vallée, que partage avec beaucoup moins de conviction la population originaire des lieux, plus sensible à son identité villageoise. En réalité, l'idéologie territoriale de ces 'néos' ne se borne pas aux frontières de la vallée. Sa portée dépasse ce cercle de montagnes, devenues à leurs yeux symbole universel de la nature, de toutes les natures qu'il convient de protéger d'une modernité destructrice».

La transformation des identités territoriales ponctuelles en identité collective est un construit géopolitique aboutissant à des ensembles territoriaux abstraits. M. Monmonier (1993) cite avec humour l'*Atlas of England and Wales* de 1579, qui présente les espaces

de vie à l'échelle des comtés, puis une carte d'ensemble du pays avec l'effigie de la reine Élisabeth. Comme l'écrit G. Di Méo (2001) «l'ouvrage associe deux territorialités : une territorialité par la base, vécue et émotionnelle; une territorialité par le haut, plus abstraite, d'essence idéologique et politique». Ce mécanisme de socialisation est celui de toutes les constructions politiques; il consiste à rassembler une quantité suffisante de gens par l'identification des croyances personnelles à une croyance commune. C'est un mécanisme qui n'est ni meilleur ni pire que d'autres, mais qui n'a pas à être valorisé par une complicité inconsciente des géographes quand il prend une connotation territoriale.

M. Keating (1998) distingue trois éléments dans la formation d'une identité régionale : un élément cognitif (les gens doivent être au courant de la région et de ses limites), un élément affectif (qui doit donner le sentiment d'une identité commune dans l'espace ainsi conçu), et un élément instrumental (qui doit créer une mobilisation pour une action collective). Les régions françaises se sont ainsi lancées dans un «marketing identitaire» dont on peut se demander, avec G.F. Dumont (1999), «s'il fait émerger une identité virtuelle ou une identité réelle». Le concept d'identité territoriale se superpose aux autres débats et les brouille. «Tous unis pour défendre notre région»: tel est le souhait de tout politicien une fois qu'il est arrivé au pouvoir dans le cadre d'un territoire quelconque, «faisons taire nos anciennes divisions dans l'intérêt du pays»... et votez donc pour moi qui suis au-dessus des vaines divisions idéologiques. M. Lussault (1993) montre ainsi un maire de Tours demeuré en place de 1958 à 1993, «en retrait de tout engagement politique partisan, au service de tous, et s'assimilant à l'image d'une ville harmonieuse et équilibrée». R.D. Sack (1986) a bien raison de dire que «la territorialité est la tentative faite par un individu ou un groupe d'atteindre, d'influencer ou de contrôler les gens, les phénomènes et les relations en délimitant et en assurant un contrôle sur une aire géographique». C'est une imposture de présenter «les régions» comme des structures émanant de la base, comme l'écrit Ron Johnston (2003), les stratégies territoriales sont employées au sein des États par des groupes de pression, «comme moyen de promouvoir leurs intérêts socio-culturels, et surtout également leurs intérêts économiques». Raymonde Séchet (1988) montre qu'à Saint-Malo, en développant les manifestations sur «la cité corsaire», l'objectif a été de substituer «un espace-territoire (forcément consensuel) à un espace socio-professionnel contrasté et, potentiellement, conflictuel».

## Les justifications culturelles

Les références patrimoniales sont habituellement mobilisées à l'appui de l'identité territoriale. Dans son fameux modèle de la «formation socio-spatiale», G. Di Méo (2001) cherche à isoler, dans la superstructure, les «valeurs culturelles», mais en reconnaissant lui-même que ces valeurs «ne flottent pas dans l'éther», «elles sont inculquées ou rappelées, ressassées en permanence par l'œuvre inlassable des appareils idéologiques». «Tout objet peut endosser une fonction patrimoniale, et tout espace peut devenir territoire, à la condition qu'ils soient, l'un et l'autre, pris dans un rapport social de communication», écrit de même Claude Raffestin (1980).

En recherchant systématiquement les liens entre l'attitude des populations et les territoires, et en justifiant ces liens prétendument «culturels» par des éléments historiques, les géographes confortent une approche rétrograde de l'organisation de la société. La «race», la langue, la géographie, l'histoire et l'exaltation des origines ne suffisent pas à

créer le besoin de vivre ensemble. Plutôt que d'émotions superficielles, c'est de l'adoption d'un projet pour l'avenir, notamment de principes caractérisant une culture démocratique, que peut naître une identité politique partagée (Lacroix, 2004).

La mode actuelle du patrimoine présente le risque d'une « muséification » de certains espaces, qui les réduit à des fonctions touristiques ou à un habitat pour les gens à la mode, en maintenant une identification territoriale en grande partie superficielle, comme on l'a vu à La Nouvelle-Orléans.

Plutôt que de reconnaître, avec Jean Gottmann (1952), que « les divisions politiques du monde résultent d'un ajustement entre les forces de séparation et les forces de rassemblement », on s'est laissé aller trop souvent à l'essentialisme quand on parle des territoires en cherchant à leur affecter une « personnalité culturelle ». G. Di Méo (2001) cite Michelet, à propos de Lyon : « le génie de Lyon est plus moral, plus sentimental du moins, que celui de Provence » Qu'est-ce que cela veut dire « le génie de Lyon » ? On pourra dire que ce discours est périmé, mais on retrouve cette « fétichisation » des régions (l'expression est de Paasi, 2002) dans les représentations actuelles des régions comme des « acteurs », supposés capables de prendre des décisions et de poursuivre des objectifs sociétaux. Les régions sont prises comme des réalités, ce que A. Sayer (1992) désigne comme des « conceptions chaotiques », c'est-à-dire des abstractions rassemblant des éléments sans lien les uns avec les autres.

Cette recherche géographique de « territoires identitaires » a déteint sur les statisticiens, qui cherchent désespérément à faire correspondre les découpages statistiques à des « espaces de vie » ; mais en figeant dans un découpage statistique ces espaces, qui sont par nature évolutifs, on obscurcit l'analyse géographique en plaçant un écran devant la réalité sociale. Ce que l'on demande à un institut de statistiques, ce n'est pas d'analyser l'espace géographique, c'est de fournir des données neutres pour l'analyser.

Les permanents brassages contemporains de la population permettent de moins en moins d'appliquer une identité sociale à une portion d'espace, du moins au sein du monde occidental, et nous savons tous bien que, par la force des choses, nous allons inévitablement vers un sentiment d'identité planétaire.

## Les justifications démocratiques

On accorde souvent à l'identité territoriale l'intérêt de mettre la démocratie à la portée des gens, en facilitant la formation d'un contexte subjectif d'adhésion à la discussion démocratique (une « recette » pour que la démocratie fonctionne ?). Michael Walzer (1994) distingue ainsi une moralité « épaisse » opposée à la moralité « mince » des théoriciens. C'est tout de même là une vision élitiste, car elle sous-entend que les « gens ordinaires » sont incapables de se mobiliser pour des principes, et qu'ils ne sont capables d'adhérer à une communauté politique que pour des motifs communautaristes de parenté ou de proximité. En ce sens, Justine Lacroix (2004) peut parler d'une « solidarité conceptuellement douteuse entre nationalisme et démocratie ».

L'identification territoriale peut se révéler dangereuse pour l'expression démocratique. En France les députés sont censés représenter « leur arrondissement ». Leur élection sur la seule base du scrutin d'arrondissement empêche l'élection de représentants des communautés issues d'une immigration récente (Maghreb et Afrique noire), car leurs candidatures ont peu de chances de gagner dans un scrutin uninominal où ils seraient les seuls représentants de territoires où ils ne sont pas majoritaires. Leur

élection ne peut intervenir qu'après deux ou trois générations, quand leur intégration est parfaitement réalisée.

Ce qui est évident, toutefois, c'est qu'un échelon territorial est nécessaire comme cadre d'expression de l'action politique, d'une part pour permettre le processus électoral, et d'autre part pour que l'action des élus puisse se manifester et être évaluée. Il n'est toutefois pas besoin pour cela d'une «identification» territoriale. Les découpages de l'espace effectués par commodité, peuvent n'avoir aucune signification identitaire. Dans la plupart des pays, en dehors du milieu de relation immédiat, le débat démocratique est national, et l'échelon géographique intermédiaire peut n'être qu'un cadre administratif.

Devant la montée en puissance de certains conflits intellectuels ou religieux actuels, on peut voir aussi dans l'identité territoriale le moyen de les réduire à de plus sages proportions. Le rapport au territoire concurrence l'idéologie jihadiste. L'étude réalisée par Bernard Rougier (2004) sur le camp de réfugiés palestinien d'Aïn-Héloué, dans la banlieue sud-est de Saïda, au Liban, est particulièrement éclairante sur ce point. L'échec des espoirs de paix israélo-palestinienne y éloigne les perspectives d'un «nouvel ordre régional» fondé sur les nationalismes. L'idée de la supériorité de l'appartenance religieuse sur l'appartenance nationale, véhiculée dans le *Londonistan* sur Internet, se développe d'autant plus facilement qu'elle s'applique dans un *espace social vide* (défini ici comme un espace échappant à toute autorité d'État), où l'expression est libérée des contraintes d'un jeu politique national. Un militant radical déclare ainsi : «Je suis contre le patriotisme. Avant tout je suis musulman, je ne peux pas faire la paix avec les juifs, comme l'a fait Arafat le traître. Je ne vais jamais aux fêtes nationales qui sont célébrées dans le camp», et cet autre : «1924 (l'abolition du califat islamique par Mustapha Kemal) est une date plus importante que 1948 (la *nakba* palestinienne). Cette date met fin à plus de 1300 ans de règne islamique. La guerre pour l'islam est une guerre mondiale, qui se déroule partout, ici, en Tchétchénie, au Kosovo...». Cette attitude oppose ces militants aussi bien à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qu'au Hamas, dont la charte constitutive de 1988 proclame que «le nationalisme est partie intégrante de la foi religieuse», et cette opposition au nationalisme est tellement affirmée que les salafistes ont bâti leur propre puits dans le camp, pour ne pas dépendre pour leur approvisionnement en eau de la société de pompage financée par l'OLP. Le camp se trouve ainsi partagé entre des aires micro-territoriales, dominées par des groupes rivaux, qu'on hésitera à qualifier «d'identités territoriales» : l'OLP tient l'entrée du camp quand on vient de Saïda, mais ne contrôle pas le quartier de Safouria, au centre, qui est encadré par quatre mosquées salafistes...

Cette idée d'une instrumentalisation de l'identité territoriale pour amoindrir les conflits idéologiques peut paraître séduisante dans le contexte actuel, mais à l'inverse on a malheureusement de nombreux exemples de conflits identitaires territoriaux particulièrement violents eux aussi. Il n'y a pas de solution miracle contre la violence.

En Europe, la crise actuelle de l'État-nation, pris entre les forces supra-nationales et les revendications locales, conduit à poser la question : qu'est-ce qu'une communauté politique ? L'État-nation, écrit J. Habermas (1998), «n'a établi que de manière passagère le lien étroit entre *ethnos* et *demos*». «Les nations ne sont pas quelque chose d'éternel, elles ont commencé, elles finiront» (Ernest Renan). Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'État-nation est apparu comme un phénomène naturel et non comme une création historique, et on en a pris l'habitude sans le mettre en question. On en est même arrivé, note Ron Johnston (2003), à ce que des mers aient été incorporées dans des

limites étatiques, alors qu'au contraire, les riches locataires d'un appartement sur le navire *World* peuvent échapper à toute imposition foncière dans un État donné...

Peter J. Taylor (1994 et 1995) reprend la métaphore de l'État comme «réceptacle de pouvoir» définie par Anthony Giddens (1995). La capacité de contenir les relations sociales est l'une des principales fonctions de la territorialité: l'État agit comme un vortex en aspirant les relations sociales pour les mouler à travers sa territorialité et le résultat a été l'État-nation tout puissant du xx<sup>e</sup> siècle. Actuellement on peut parler des «fuites du réceptacle». Malgré ces «fuites», l'État a encore beaucoup de vie en lui, car la territorialité est une trop bonne stratégie pour qu'on l'abandonne, mais le contenu du réceptacle peut varier. Comme l'écrit Jean Gottmann (1973), «le territoire perd de son importance à certaines échelles, mais se maintient à d'autres». L'État-nation se maintient en effet comme réceptacle du pouvoir, essentiellement du pouvoir militaire, puisqu'il garde en charge la préservation des frontières existantes et cette puissance militaire assure son maintien. Cette force est toutefois fragile car, en dehors de ses frontières actuelles, un État n'agit maintenant presque jamais seul.

L'État-nation se maintient plus difficilement comme réceptacle de la richesse économique. Dans ce domaine on tend vers des territoires plus larges: continentaux ou semi-continentaux, comme l'Europe, ou mondiaux, comme le sont les firmes multinationales. L'État-nation n'a plus guère de fonction ici qu'à un niveau subalterne, c'est-à-dire en essayant d'atténuer les conséquences sociales de décisions qui lui sont extérieures.

Il reste la fonction de réceptacle intellectuel, culturel et social. C'est ici sans doute que «l'identité territoriale» pourrait intervenir, mais cette identité s'émiette vers des territoires plus petits que l'État-nation traditionnel, et ces identités territoriales plus petites sont balayées dans la mondialisation. La tendance à la création d'États de plus en plus petits donne par exemple ces «États fictifs» d'Afrique noire, dont P.J. Taylor observe avec justesse que le système monde actuel, qui ne peut garantir aux Africains leurs besoins de survie élémentaires, leur assure une division étatique sans bavure sur la carte du monde et un siège à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies. Il en conclut que le conflit ultime entre les États comme réceptacles et l'écosystème global conduit à la fin de l'État-nation.

## Conclusion

L'identité territoriale, largement recherchée et vantée par les géographes, peut être la meilleure ou la pire des choses. Sympathique à faible dose (le *neighborhood*, les écoles diwan, l'identité montagnarde), elle peut avoir des conséquences dramatiques, en fonction de deux déviations extrêmes et opposées: la survalorisation des liens identité-territoire mène aux conflits que l'on sait (les Sudètes, la Serbie, l'Abkhazie), de même que la négation de la territorialité comme attribut nécessaire de l'identité (la Palestine, ou, à un niveau micro, la condamnation des vieillards pauvres à finir leur vie dans des chambres communes, puisqu'ils perdent le droit à l'allocation logement s'ils veulent une chambre particulière...). Parler d'identité territoriale n'est pas un jeu intellectuel gratuit, et analyser géographiquement un espace n'implique pas qu'on lui affecte une identité sociale. Le travail du géographe ne serait-il pas de permettre une mesure de l'adéquation du sentiment perçu d'identité territoriale avec des critères géographiques qui permettraient d'en évaluer la véritable portée, et donc les chances de pérennisation. L'identité territoriale, écrit B. Debarbieux dans ce numéro, ne peut pas être définie

« par les seuls artefacts que sont les langues régionales, les paysages ou les lieux de mémoire ». Sans critères de validation, l'identité territoriale relève plus de l'incantation que de l'argumentation. Pourrait-on mesurer géographiquement un degré d'identité territoriale, ce qui donnerait une valeur scientifique à la notion ?

## Références

- AGNEW J.-P. (1994). « The territorial trap: the geographical assumptions of international relations theory ». *Review of International Political Economy*, 1-1, p. 53-80.
- DI MÉO G. (2001). *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan.
- DUMONT G.F. (1999). « Le dessein identitaire des régions françaises ». In BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (dir.), *Les Territoires de l'identité. Le Territoire lien ou frontière ?* Paris : L'Harmattan.
- FRÉMONT A. (1988). *France, géographie d'une société*. Paris : Flammarion.
- GIDDENS A. (1985). *The Nation-state and Violence*. Cambridge : Polity Press.
- GOTTMANN J. (1952). « The political partitioning of our world: an attempt at analysis ». *World Politics*, p. 512-519.
- GOTTMANN J. (1973). *The Significance of Territory*. Charlottesville : Univ. Press of Virginia.
- HABERMAS J. (1998). *L'Intégration républicaine. Essai de théorie politique*. Paris : Fayard.
- JOHNSTON R. (2003). « Territory and territoriality in a globalizing world ». *Ekistics*, p. 64-70.
- KEATING M. (1998). *The New Regionalism in Western Europe*. Cheltenham : Edward Elgar.
- LACROIX J. (2004). « Pour un patriotisme constitutionnel européen ». In SAVIDAN P. (dir.), *La République ou l'Europe ?* Paris : Le Livre de Poche.
- LUSSAULT M. (1993). *Tours : images de la ville et politique urbaine*. Tours : Université de Tours.
- MONMONIER M. (1993). *Comment faire mentir les cartes. Du mauvais usage de la géographie*. Paris : Flammarion.
- PAASI A. (2002). « Bounded spaces in the mobile world: deconstructing 'regional identity' ». *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 93, p. 137-148.
- RAFFESTIN C. (1980). *Pour une géographie du pouvoir*. Paris : Litec.
- RENAN E. (1962). *Œuvres complètes*. Paris : Calmann-Lévy.
- ROUGIER B. (2004). *Le Jihad au quotidien*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Proche-Orient ».
- SACK R.D. (1986). *Human Territoriality: Its Theory and History*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SAYER A. (1992). *Method in Social Science*. Oxford : Routledge.
- SÉCHET R. (1988). « Les élections municipales à Saint-Malo : polarisation politique et affirmation de l'identité locale ». *Géographie sociale*, p. 199-209.
- TAYLOR P.J. (1994). « The state as container: territoriality in the modern world-system ». *Progress in Human Geography*, p. 151-162.
- TAYLOR P.J. (1995). « Beyond containers: internationality, interstateness, interterritoriality ». *Progress in Human Geography*, p. 1-19.
- WALZER M. (1994). *Thick and Thin. Moral Argument at Home and Abroad*. Londres : Notre-Dame University Press.